

# L'ANALYSE QUALITATIVE DES REVENUS DES FAMILLES LES PLUS PAUVRES (1)

par

Jean-Claude RAY (2)

La littérature relative aux pauvres est très hétérogène; en effet, sous le nom de *pauvres*, les uns désignent une fraction très importante de la population d'un pays développé (de l'ordre du quart ou du tiers) tandis que d'autres auteurs entendent n'étudier sous cette dénomination qu'une petite frange de la population (de l'ordre de 4 à 5 %) (3).

En ce qui nous concerne, nous restreindrons notre propos à une catégorie relativement homogène : celle qui, aux yeux d'un Mouvement comme A.T.D. (Aide à Toute Détresse), forme un véritable peuple, qui traverse l'histoire sans arriver à s'arracher à la misère transmise; il s'agira donc ici des plus déshérités des Français, de ceux et de celles qui, selon l'expression du B.I.T. vivent en état de misère persistante. On parle souvent d'eux sous le terme de sous-prolétaires; ensemble, ils constituent le Quart-Monde, que dans un Livre Blanc

---

(1) Cet article est une version remaniée et complétée par une communication présentée par l'auteur le 17 avril 1977 à Pierrelaye lors d'un Séminaire sur le thème : « Sous-prolétariat et monde du travail ». A ce titre, ce papier a bénéficié des remarques des participants, que l'auteur entend remercier; il reste toutefois seul responsable des idées émises ici.

(2) Laboratoire de Statistique Appliquée à la Recherche Économique (L.A.S.A.R.E.), Faculté de Droit et des Sciences économiques, Université Nancy-II.

(3) Lionel STOLERU [18], René LENOIR [12] et Georges MARCHAIS (lors de la campagne du P.C.F. pour les élections législatives de 1978) et d'autres auteurs comme Xavier GREFFE [7] implicitement, représentent le premier courant; les conceptions opérationnelles des administrations américaine et britannique se rattachent à cette conception globalisante qu'adopte à leur suite le B.I.T. [20].

En revanche le Mouvement A.T.D. (J. LABBENS [11]; A. de VOS VAN STEENWIJK [17] et Francine de la GORCE [6], etc.) se réclame de la seconde conception, beaucoup plus étroite, et, à notre sens seule pertinente scientifiquement; c'est d'ailleurs cette seconde conception qu'ont adoptée la C.E.E. [16] et l'I.N.S.E.E. [3].

récent [1] A.T.D. caractérise ainsi : « Un peuple sans identité ni vie publique; des travailleurs de la face cachée du marché de l'emploi; au sein de la société de consommation, un peuple sans argent; l'habitat sans feu ni aveu; l'enfant mal-aimé de l'école; des corps malmenés, etc. » Il faudrait bien sûr reprendre de façon approfondie tous ces éléments d'un constat qu'il n'entre pas dans notre objet de développer davantage ici. La pauvreté extrême est indissolublement due à/et caractérisée par le cumul de ces divers aspects.

Afin de rester cohérent avec cette vision d'une misère héritée, nous concentrerons notre attention sur la population des *familles* les plus pauvres; nous excluerons donc de notre analyse, bien qu'elle nous paraisse pouvoir leur être largement transposée *mutatis mutandis*, à la fois les personnes âgées démunies (du moins celles qui, durant leur vie active, n'ont pas vécu en situation de pauvreté), les travailleurs migrants (du moins ceux qui, ne comptant rester en France que provisoirement, ont laissé leur famille au pays), ainsi que certains ouvriers agricoles, certains O.S. et certains chômeurs que l'on peut sans doute aussi qualifier de pauvres.

Nous venons de préciser notre concept de pauvreté; il nous reste à indiquer quel rôle nous assignons aux *revenus* dans cette conception; ici encore, la littérature regorge de définitions; nous les résumerons en disant que, si la place du revenu dans l'explication *théorique* des phénomènes de pauvreté n'est pas toujours prédominante, elle le devient en revanche dès que l'on cherche à *mesurer* la pauvreté (ex. : concept de ligne de pauvreté); ce rôle central du revenu (dans son montant) sur un plan opérationnel est d'abord dû au manque de statistiques portant sur d'autres éléments que le niveau de revenu et au souci de simplicité dans la définition des pauvres (que compliquent déjà suffisamment la prise en compte de la composition de la famille, de sa localisation rurale ou urbaine et le réajustement des seuils en fonction de l'inflation); mais il est également dû à l'absence d'accord sur la liste et les méthodes de mesure des autres critères socio-économiques à prendre en compte, ainsi que sur leur pondérations respectives, du fait de la multicollinéarité (en effet, la plupart des variables présentent de fortes associations avec le niveau de revenu par tête).

Bien que ce problème classique du rôle du revenu dans l'explication et la mesure de la pauvreté retrouve actuellement une certaine actualité avec les tentatives faites en Europe et notamment en France pour combler les déficiences de notre connaissance statistique du Quart-Monde (1), l'objectif du présent article n'est pas de préciser directement ce rôle, mais plutôt d'esquisser l'idée

---

(1) Cf. le Séminaire organisé à Pierrelaye les 9-10 novembre 1978 à l'Institut de Paupérogie, par le Mouvement A.T.D. et le B.I.T., avec la participation de représentants d'universités françaises et étrangères, de la C.E.E., de l'O.C.D.E., du B.I.T., du P.N.U.D., de l'I.N.S.E.E., du C.E.R.C., du C.R.E.D.O.C., du Ministère de la Santé, du Commissariat Général du Plan, etc. sur le thème : « Saisir la pauvreté persistante dans les pays industrialisés »; l'objectif de ce séminaire était de faire le point sur nos connaissances dans ce domaine et de définir des orientations pour la recherche à venir.

suivant laquelle ce n'est pas essentiellement le niveau du revenu qui donne à ce dernier son rôle effectivement majeur dans l'analyse de la pauvreté.

Nous voudrions en effet tenter de montrer que la plupart des analyses en termes de revenus, parce qu'elles se sont contentées de raisonner sur des *montants* de revenus mensuels ou annuels par ménage, ont négligé d'autres dimensions du phénomène revenu, à savoir principalement : le degré de régularité, le degré d'incertitude, la composition par type de ressources et les significations qui y sont attachées. Nous qualifierons de *qualitatives* ces caractéristiques, par opposition au montant du revenu, variable quantitative (et cela bien que ces caractéristiques se prêtent tout à fait, comme nous allons le voir, à une quantification, au moins pour les trois premières).

Or ces dimensions qualitatives du revenu sont essentielles à l'analyse car elles permettent :

- d'une part, de mieux discriminer (que n'y autorise la prise en considération du seul montant du revenu) entre pauvres et non-pauvres, certains de ces derniers percevant en effet parfois transitoirement des sommes inférieures ou égales à celles reçues par les pauvres, et ceci sans tomber pour autant dans la misère;
- d'autre part, de faire mieux le lien avec des variables psycho-sociologiques (ex. : fatalisme, passivité) tenues pour caractéristiques des situations d'extrême pauvreté mais que la seule faiblesse du montant du revenu ne permet pas d'expliquer correctement; en effet, il faut avoir recours aux caractéristiques qualitatives des ressources pour rendre compte de certains comportements (de dépense et de recette) jugés hâtivement irrationnels, et, en sens inverse, la faiblesse du montant du revenu est largement expliquée par ces comportements, une fois qu'on les a éclairés par les caractéristiques qualitatives des ressources passées.

Enfin, nous tiendrons ici pour acquis l'idée selon laquelle, puisque la véritable unité de décision est le ménage, c'est en termes de *revenu par ménage* et non sur la base des revenus individuels qu'il convient de raisonner, en matière de montant comme en matière de caractéristiques qualitatives du revenu; de même, bien que de trop nombreuses études se contentent d'analyser l'inégalité au travers de la comparaison des revenus des ménages sans tenir compte du nombre de personnes concernées, on supposera ici que les calculs seront tous menés sur la base des *revenus familiaux par tête*; en effet, l'hypothèse implicite de similitude des caractéristiques démographiques des familles appartenant aux diverses C.S.P. est inacceptable en Quart-Monde (surproportion de femmes chefs de familles, nombre d'enfants très supérieur à la moyenne nationale, etc.); que l'on choisisse l'échelle d'Oxford ou tout autre barème, cette correction, indispensable à l'étude quantitative du revenu, l'est aussi à l'étude qualitative, notamment pour éviter un biais dans la part tenue, dans le budget familial, par des transferts comme les allocations familiales.

Ces préliminaires étant posés, il nous reste à rappeler pourquoi nos connaissances du montant des revenus des pauvres sont actuellement insuffisantes.

En effet, ne sont relativement bien saisis que les seuls *montants* des revenus *réguliers* perçus à l'occasion d'une *activité déclarée* au fisc.

Dans ces conditions, la collecte de l'information statistique sur les revenus, fondée pour des raisons de commodité (coût, cohérence, etc.) sur les sources fiscales, donne des résultats assez satisfaisants pour :

— un type de revenu surtout : les revenus du travail dépendant, salarié (les études du C.E.R.C. ont montré sur quelques professions le peu de valeur des statistiques de revenus non salariaux lorsque ceux-ci sont exclusivement appréciés à travers les déclarations fiscales; par ailleurs, les tentatives de modélisation des canaux et des résultats de la redistribution des revenus ont fait découvrir récemment les lacunes de notre information quand il s'agit de savoir à quels groupes vont les transferts);

— un type d'agent surtout, à savoir les *salariés* ayant un *emploi stable* et une *activité déclarée*, ce qui est le cas de la majorité des Français.

En revanche, ce mode d'approche de la réalité des revenus fait qu'on connaît mal, voire pas du tout, ne serait-ce déjà que les simples montants des revenus du travail indépendant lorsqu'il est irrégulier et effectué dans des toutes petites entreprises (à la comptabilité embryonnaire et présentant une forte propension au recours au travail noir, à la paie de la main à la main, etc.).

Or c'est précisément dans cette tranche grise du marché du travail que se trouve la majorité des sous-prolétaires, semble-t-il, dans la mesure où, en majorité, ils occupent de petits emplois occasionnels non déclarés, ces petits métiers qui sont légion, sans être bien souvent reconnus véritablement dans les nomenclatures officielles.

*Le type de sources* utilisées contribue donc à occulter les revenus des sous-prolétaires; mais en outre *le Quart-Monde est comme écartelé au niveau statistique*, puisqu'au lieu de rassembler tous les sous-prolétaires dans une catégorie déterminée, relativement homogène, la nomenclature des C.S.P. (Catégories socio-professionnelles) de l'I.N.S.E.E. (1) aboutit à disséminer les familles sous-prolétaires, et ceci en fonction des caractéristiques du chef de famille : ainsi certaines familles seront classées parmi les ouvriers, d'autres seront rattachées aux travailleurs indépendants ou aux ouvriers agricoles, voire aux inactifs.

Cette ventilation, en plusieurs catégories, d'effectifs au demeurant numériquement peu importants, aboutit (lorsque leur existence même n'est pas ignorée) à masquer totalement les caractéristiques du Quart-Monde, puisque la quasi-intégralité de l'information statistique est actuellement fournie seulement en termes de moyenne; chacun sait en effet que le calcul d'une moyenne n'a de sens que si tous les individus de la population concernée présentent des traits voisins;

---

(1) Nomenclature qui, après regroupement en une dizaine de C.S.P., sert de base aux études concernant la répartition des revenus et des patrimoines.

dès lors, que vaut, pour celui que préoccupe la situation du Quart-Monde, la seule indication du revenu moyen de la C.S.P. « ouvriers » ou de la C.S.P. « travailleurs indépendants »? (1)

Ce que nous venons de dire de la nomenclature des C.S.P. est aisément transposable à la nomenclature retenue par l'I.N.S.E.E. pour retracer les divers types de revenus perçus par les ménages (2); bien sûr, pour des raisons de coût, on ne peut utiliser (au niveau de la présentation des résultats assurément, mais même au niveau de l'obtention des résultats détaillés) des nomenclatures très fines mais pourquoi ne pas privilégier alors le Quart-Monde en faisant bénéficier cette seule catégorie d'un niveau élevé de contraction statistique? Et si, lors des enquêtes sur échantillons, la représentativité exige effectivement des nomenclatures assez agrégées, pourquoi ne pas faire un effort spécial, au moins lors des recensements généraux de population, en faisant bénéficier le Quart-Monde, si ignoré jusqu'ici, de nomenclatures fines et adaptées?

Et puisque ces diverses suggestions (qui, avant d'être présentées à l'I.N.S.E.E., semblent devoir être préalablement soumises au Quart-Monde pour discussion, quant au principe et quant aux modalités) ne peuvent déboucher dans l'immédiat sur la production des renseignements statistiques désirés, ajoutons une suggestion applicable dès maintenant : qu'au moins toutes les statistiques publiées fassent systématiquement mention, à côté des valeurs moyennes, d'une part du degré d'incertitude (estimé) des observations, et d'autre part de la dispersion des observations, celle-ci étant elle-même appréciée par plusieurs instruments à la fois (écart-type — ou coefficient de variation —, mais aussi

---

(1) Si l'on veut éviter que ceux qui se trouvent en bas de l'échelle sociale continuent d'être ignorés au plan statistique (mais certains d'entre eux ne le désirent-ils pas explicitement afin d'échapper à l'aliénation à laquelle aboutit leur prise en charge par de nombreuses institutions spécialisées dès qu'on les a repérés?) il faudrait donc suggérer à l'I.N.S.E.E. de créer une *catégorie particulière* qui, regroupant les familles du Quart-Monde sur des critères du type : cumul de telle, telle et telle exclusion, autoriserait des études multiples et en particulier permettrait d'évaluer le contenu de la notion, due au Mouvement A.T.D., de *peuple* sous-prolétaire; pour aller plus loin et compte tenu de la nécessité de la permanence des nomenclatures (pour permettre les comparaisons dans le temps, il faut conserver telles quelles les C.S.P. existantes), on pourrait proposer, à l'instar de ce que font les comptables nationaux pour la santé, l'éducation, etc. dans le cadre du nouveau système élargi de comptabilité nationale, d'établir un véritable *compte satellite* « *Quart Monde* », ce qui obligerait à rassembler (et le plus souvent à créer) périodiquement (si ce n'est annuellement, du moins dans le cadre de la préparation de chaque Plan) les éléments nécessaires pour garnir ce compte; la construction de ce dernier devrait s'inspirer de deux principes : d'une part, il faudrait veiller à ce que ce compte retrace effectivement ce qui fait la spécificité du Quart-Monde (ce qui nécessiterait sans doute une réflexion en vue de modifier et de compléter tout le cadre statistique existant, pour l'adapter aux exigences de la prise en compte intégrée du Quart-Monde); d'autre part, si l'on ne veut pas risquer de reproduire au niveau des statistiques la ségrégation qui pèse sur les sous-prolétaires (au plan du logement par exemple) — car c'est le danger de la création d'un compte spécial, bien isolé du reste —, il faudrait imaginer une façon de représenter les liens qui relient dans les faits le Quart-Monde au reste de la société.

(2) Traitements et salaires, pensions et rentes, bénéfices industriels et commerciaux, bénéfices non commerciaux, bénéfices agricoles, revenus de valeurs mobilières, revenus fonciers, autres revenus (rémunérations d'associés, revenus perçus hors de France, plus-values de cessions et plus-values sur terrains à bâtir).

écart relatif interdécile, et intercentile lorsque la population étudiée est nombreuse et possède d'importantes queues de distribution). Ainsi atténuera-t-on le phénomène d'illusion statistique qui fait croire, au vu des seules moyennes, à l'homogénéité au sein des catégories retenues (homogénéité interne fictive qui, opposée à l'hétérogénéité des situations d'une catégorie à une autre, fait inévitablement mettre l'accent sur la lutte entre grands groupes — au sein desquels on postule dès lors la solidarité — en oubliant que chaque groupe, même s'il est lui-même défavorisé, a tendance à ne guère se solidariser avec ses membres les plus faibles, qu'il exclut à son tour bien souvent). Très pratiquement, il me semble important que, pour éviter que l'antagonisme des deux grandes classes ne fasse oublier à la classe ouvrière l'existence en son sein de familles très déshéritées, on ne globalise pas à l'excès les statistiques.

Attribuable donc pour partie aux *sources* et pour partie aux *nomenclatures* utilisées, notre méconnaissance statistique des simples montants des revenus en Quart-Monde tranche nettement par rapport à l'assez bonne qualité des renseignements de même nature dont nous disposons pour le reste des Français.

En revanche, notre ignorance actuelle est pratiquement totale en ce qui concerne ces autres caractéristiques objectives des revenus que sont *le degré de régularité et de certitude*, et ceci est vrai quelle que soit la couche sociale, ce qui pourrait faire penser que, sur ce terrain au moins, le Quart-Monde n'est pas défavorisé : en fait, il l'est car, comme nous allons le montrer sur le cas des revenus du travail, cette ignorance n'est vraiment lourde de conséquences que dans le cas du Quart-Monde.

Nous examinerons d'abord l'irrégularité et l'incertitude des revenus en Quart-Monde, en soulignant l'impossibilité, qui en résulte, d'avoir un horizon économique suffisamment long pour permettre des détours productifs; puis nous analyserons la composition des ressources des pauvres, suivant la nature des revenus avec les significations qui s'attachent aux divers types de ressources en fonction de leur source ou de leur contexte de perception; cela nous permettra de mieux comprendre les comportements des pauvres tant dans le domaine des recettes que dans celui des dépenses.

## I. IRRÉGULARITÉ ET INCERTITUDE DES RESSOURCES EN QUART-MONDE

### 1. Le cas de la population française non-pauvre

Notons d'abord que notre manque de savoir en la matière n'est ni un hasard ni une ignorance délibérée; tout simplement, pour la majorité de la population française, ces autres caractéristiques que sont *l'irrégularité* des revenus et leur *incertitude* sont soit de faible ampleur, soit de peu de conséquences pour ceux qu'elles concernent, comme nous allons le montrer par des exemples.

Ainsi, la régularité de la paie en fin de quinzaine ou en fin de mois est le lot de l'immense majorité des salariés (régularité donc du revenu *dans le temps*) et les montants à percevoir sont le plus souvent très voisins de ceux perçus les mois précédents (régularité donc *du montant du revenu*).

Certes, il est des cas où les revenus sont irréguliers (!); mais, pour la plupart de nos concitoyens, l'irrégularité des revenus n'est pas très gênante; ainsi en va-t-il de l'irrégularité dans le *montant* (pour les professions libérales par exemple, ou, dans le cas des salariés, lors du versement du 13<sup>e</sup> mois, de la prime de bilan, etc.), comme de l'irrégularité dans le *temps* (un retard de la paie, souvent attribué à l'ordinateur (!), est gênant — mais non catastrophique pour les salariés, en général). Ceci explique qu'on ignore tout, au plan statistique, de l'irrégularité des revenus, du moins sur une période infra-annuelle, puisque tous les renseignements obtenus et publiés le sont sur une base annuelle (précisément pour éviter les distorsions qui apparaîtraient à partir de chiffres mensuels; jugées sans signification particulière, ces variations intra-annuelles, assez régulières d'ailleurs pour faire l'objet d'une procédure de correction des variations saisonnières, sont en tout cas considérées par les économistes comme dépourvues d'une incidence suffisante pour justifier le coût d'une étude et d'une publication spécifiques).

Bien que liée à l'irrégularité, l'*incertitude* peut en être distinguée; ainsi dans le cas des primes de fin d'année versées au personnel de certaines entreprises indépendamment de tout critère d'efficacité individuelle et sans lien avec les résultats comptables, le degré d'incertitude est faible, à la fois en ce qui concerne le montant des primes (on peut compter environ sur tant de milliers de francs) que pour ce qui est du mois de versement, et ceci malgré l'irrégularité objective des montants de salaires mensuels (si on reçoit par exemple en décembre l'équivalent de plus de 2 mois de salaire) et des dates de paiement (si, par exemple, la prime de bilan est versée parfois en janvier et parfois en février).

On constate donc là encore que c'est parce que, pour la majorité des ménages français, l'irrégularité et l'incertitude des revenus sont, sinon sans ampleur, du moins sans grave conséquence, que ces caractéristiques n'ont fait jusqu'à présent l'objet d'aucune étude, théorique ou statistique; la crise économique, avec son cortège de situations précaires qui affectent les diverses catégories sociales, devrait logiquement amener les économistes à se préoccuper désormais de l'irrégularité et de l'incertitude des ressources, comme élément déterminant des comportements de consommation, d'épargne et d'investissement; pour l'instant, on se contente de parler d'épargne de précaution, d'expectative, de positions d'attente, d'aversion pour le risque.

---

(1) Il s'agit bien sûr ici uniquement de la régularité dans son sens statistique; lorsque je voudrai désigner des revenus acquis plus ou moins frauduleusement, je parlerai de revenus illégaux.

## 2. La nécessité de connaître l'irrégularité et l'incertitude des revenus des pauvres

Peu importante pour comprendre, jusqu'à ces dernières années du moins, les comportements de la population non-pauvre, la connaissance du degré d'incertitude et du degré d'irrégularité des ressources est essentielle pour saisir les réalités de la vie en Quart-Monde; en effet, non seulement les revenus des pauvres sont hautement irréguliers et incertains (1), mais ces caractéristiques ont, comme nous allons le montrer maintenant, de graves conséquences en milieu très pauvre; or on ne peut compter sur les statistiques. — déjà si maigres et si peu fiables —, concernant les seuls *montants* des revenus, pour faire apparaître les difficultés particulières qui, du fait de cette irrégularité et de cette incertitude, jaillissent à chaque instant dans les familles sous-prolétaires (alors que ces difficultés n'apparaissent peut-être même pas dans les familles de tout petits fonctionnaires par exemple, jouissant pourtant du même revenu global annuel); d'où *l'iniquité des comparaisons* sans cesse faites exclusivement en termes de *montant* de revenu, entre « nous » et « ces gens-là » qui, « avec le même revenu modeste que nous, gaspillent, ne s'en sortent pas bien sûr, et vont demander des secours ». Et pourtant quel gestionnaire avisé serait capable, s'il se trouvait à la place de bien des familles du Quart-Monde, de faire beaucoup mieux qu'elles (qui non seulement n'ont jamais eu l'occasion d'apprendre à gérer un budget mais qui ont souvent eu pour seule expérience vécue l'échec de toutes les tentatives de prévision élémentaire)?

## 3. Quelques propositions méthodologiques pour mesurer l'incertitude et l'irrégularité des revenus

### a) La mesure du degré d'incertitude

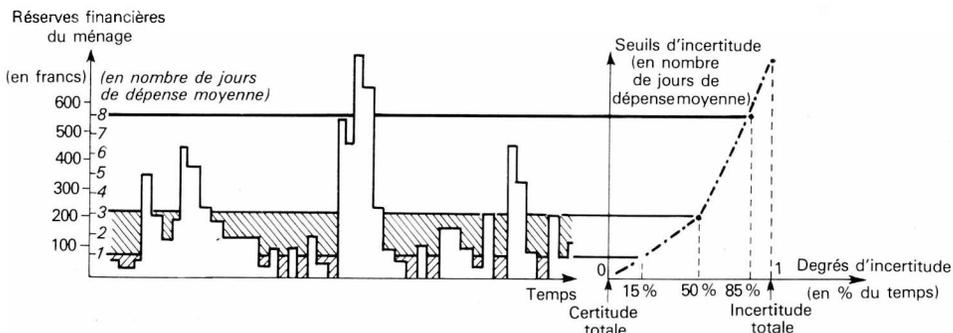
Pour mesurer l'incertitude, nous pouvons nous inspirer des méthodes utilisées dans d'autres domaines, même si les préoccupations y sont d'ordre macro-économique : de même que les spécialistes de la Banque de France convertissent les réserves de change officielles en mois d'importations ou en nombre de jours de vive spéculation contre le Franc, pourquoi ne rendrait-on pas compte de *l'incertitude* des revenus de telle famille sous-prolétaire en calculant par exemple combien de jours par an cette famille n'a pas disposé d'assez d'argent (y compris les rentrées sûres, à venir les jours suivants, et les éventuelles réserves) pour vivre plus de 3 (de 8, de 15, etc) jours? On pourrait dire ainsi que 73 jours par an, c'est-à-dire 20 % du temps, telle famille du Quart-Monde a vécu (des dizaines d'années durant) cette insécurité permanente, cette hantise du lendemain, tandis que, pour une famille de fonctionnaires modestes, le calcul indiqué ci-dessus risque de donner la valeur zéro en permanence.

---

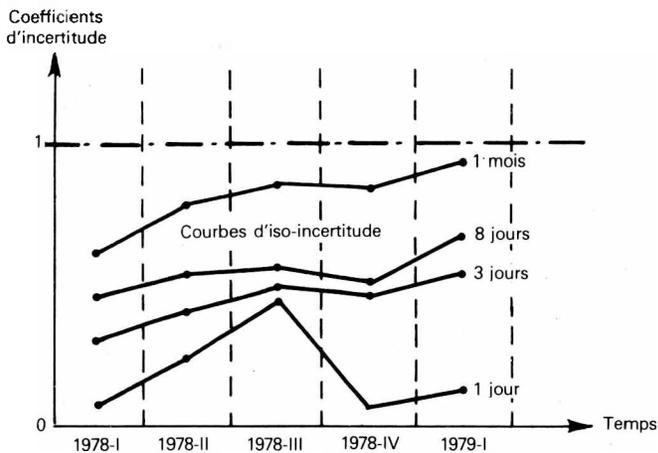
(1) Il ne s'agit pas seulement de l'irrégularité des revenus du travail; comme l'a bien souligné M. WORMS (au cours de la discussion qui a suivi, lors des Journées d'Économie sociale, la brève présentation de cet article), les revenus de transferts aussi sont irréguliers : ainsi, parce que les pauvres ont du mal à faire valoir leurs droits, c'est souvent « par paquets » que celles-ci leur sont versées.

En revanche, en Quart-Monde, ces divers coefficients d'incertitude prendront des valeurs situées entre 0 et 1, ces valeurs croissant à mesure qu'on élève le seuil du nombre de jours.

Comme le montre le graphique fictif ci-dessous, il est aisé, à partir de la courbe des réserves financières du ménage, de calculer ces coefficients d'incertitude : il suffit, pour chaque horizontale, de rapporter la somme des petits segments situés au-dessus de la courbe, à la longueur de la période étudiée.



Pour chaque famille étudiée, comme pour un ensemble donné de familles, on pourrait donc dresser une carte figurant, pour les diverses périodes successives étudiées (trimestres ou années), l'évolution des coefficients d'incertitude; les courbes (très discontinues en fait) qui résulteraient de la jonction des points successifs (courbes d'iso-incertitude) permettraient de saisir commodément l'évolution du degré d'incertitude des revenus.



Ces précieuses informations par seuil pourraient d'ailleurs être synthétisées pour mesurer l'évolution de l'incertitude dans le temps ou pour comparer les situations de plusieurs familles; il suffirait de prendre le nombre moyen de jours de dépenses correspondant à la réserve financière moyenne, ou de calculer, pour chaque famille et chaque période, l'aire située sous la courbe tracée ci-dessus ainsi : - . - . - .

Bien sûr cet instrument de mesure doit être manié avec précaution : appliqué à un commerçant susceptible de prévoir parfaitement recettes et dépenses et de les faire coïncider, ce coefficient vaudrait 1 pour tous les seuils, donnant ainsi l'impression d'une incertitude totale, alors qu'au contraire il y a certitude totale mais, appliqué au Quart-Monde, cet instrument nous semble pourtant valable car même le sous-prolétaire salarié doute de percevoir en fin de semaine, de quinzaine ou de mois, sa paye normale : d'ici là, tant d'événements peuvent se produire qui minoreront la somme ou en différeront le versement ! Dès lors que la prévision s'avère trop aléatoire, par expérience, on renonce à prévoir recettes et dépenses ; on vit au jour le jour, en ignorant même si des dépenses inattendues ne vont pas venir brusquement réduire le nombre de jours de dépenses que semblait autoriser la petite réserve financière constituée non sans peine. De toute manière, comme il n'est pas question de faire chaque jour ou chaque semaine avec les familles enquêtées le point sur leurs ressources existantes et d'y ajouter le solde net de leurs recettes et dépenses attendues, probabilisées et actualisées, on est bien contraint de s'en remettre à un calcul *ex post*.

On pourrait enfin se demander si un calcul du type de celui que nous proposons rend compte de ce qui a été vécu par la famille pauvre, dans la mesure où l'unité de compte choisie est la dépense journalière *moyenne* ; en effet, à l'approche des grosses échéances (loyer, gaz et électricité, traites, etc.), on sait bien que les réserves actuelles vont fondre d'un coup ; inversement, à l'approche de la date de passage du payeur des allocations familiales par exemple, toute la cité est dans l'attente et l'incertitude réelle est moindre que ne le laisse apparaître la conversion mécanique de la provision d'argent en jours de dépense moyenne ; en fait, la plupart des dépenses importantes étant retardée jusqu'à l'arrivée de recettes suffisantes, le reste du temps est vécu avec des sommes disponibles qui sont en rapport avec des journées de dépense normale (elle-même légèrement inférieure à la dépense moyenne), ce qui conserve à notre calcul sa signification.

Dans le domaine de l'incertitude, on voit donc bien où se situe la différence entre les pauvres et la majorité des Français : au-delà de l'évident surcroît de régularité et de certitude qui caractérise les revenus de ces derniers, on trouve l'existence d'un *patrimoine* qui, même faible, joue le rôle de rempart contre l'insécurité, et ceci à un double niveau : *au jour le jour*, la réserve de billets, le solde créditeur du compte de chèques ou le livret de caisse d'épargne ont une fonction d'amortisseur ; ils font actuellement défaut au Quart-Monde, où il n'existe jamais de telles marges de manœuvre, puisque dès qu'elles pourraient être constituées, elles se voient immédiatement affectées à la couverture des besoins élémentaires de consommation. A un second niveau (tout aussi important quant au sentiment d'insécurité), l'existence d'un patrimoine (qui n'a pas besoin d'être liquide, cette fois, et c'est le cas d'une maison ou d'un petit terrain) protège contre les *aléas majeurs* de l'existence : il peut servir de garantie à une demande de prêt et, en cas de difficulté grave, on peut même le vendre ; là encore, le Quart-Monde vit au contraire en permanence le dos au mur, ce qui détruit d'ailleurs insidieusement, chez ceux qui vivent en permanence cette insécurité totale,

la capacité même de concevoir la possibilité et l'utilité d'une épargne de précaution, si un jour la société leur donnait les moyens d'en constituer une (en leur versant des sommes non affectées importantes).

A cette sécurité apportée directement par un patrimoine auquel on peut faire appel en cas de besoin (sans même parler du filet supplémentaire apporté par le jeu éventuel de la solidarité au sein de la famille au sens large), ce qui n'est guère possible en Quart-Monde à cause de la faiblesse des ressources de chacun, mais ce qui n'exclut pas, au contraire, cette remarquable solidarité totale entre voisins, inconnue à ce point dans les autres milieux, lorsque la vie est menacée, il faut ajouter, pour les non-pauvres, la capacité de mobiliser aisément et rapidement cette ressource potentielle que constitue l'obtention, de son banquier, d'un prêt personnel à un taux non usuraire.

### b) *La mesure de l'irrégularité des revenus*

Quant à l'irrégularité des revenus, on pourrait en rendre compte en calculant le coefficient de variation correspondant (1) (l'écart-type rapporté à la moyenne arithmétique simple); pour affiner l'analyse (toujours à supposer que, par enquête ou au moins par diverses monographies, on puisse évaluer les revenus successifs de façon fiable), on pourrait songer à pratiquer le même calcul pour l'irrégularité de chacun des éléments du revenu (pour chacun desquels, en revanche, la notion d'incertitude n'a guère de portée, tant qu'il existe des possibilités de compensation avec les autres sources de revenus); on pourrait ainsi comparer, par exemple, le degré de régularité (et de certitude) des allocations familiales et celui des revenus du travail, ce qui serait peut-être éclairant quant aux attitudes de dépense et quant au comportement de recherche de ces types de revenus.

Remarquons qu'alors que, sous le nom d'incertitude des revenus, nous avons en fait, faute de mieux, mesuré l'incertitude relative à la situation de trésorerie de la famille pauvre, c'est en revanche bien sur les recettes du ménage que portent les calculs d'irrégularité; certes, on pourrait imaginer de déterminer l'irrégularité des dépenses; mais cela ne nous semble pas utile, et ceci pour deux raisons : d'une part leur irrégularité dans le temps est quasi nulle, puisque des dépenses sont effectuées tous les jours; d'autre part, l'irrégularité des montants des dépenses est étroitement dépendante de celle des recettes, puisque les dépenses importantes sont effectuées aussitôt que le ménage reçoit des recettes suffisantes.

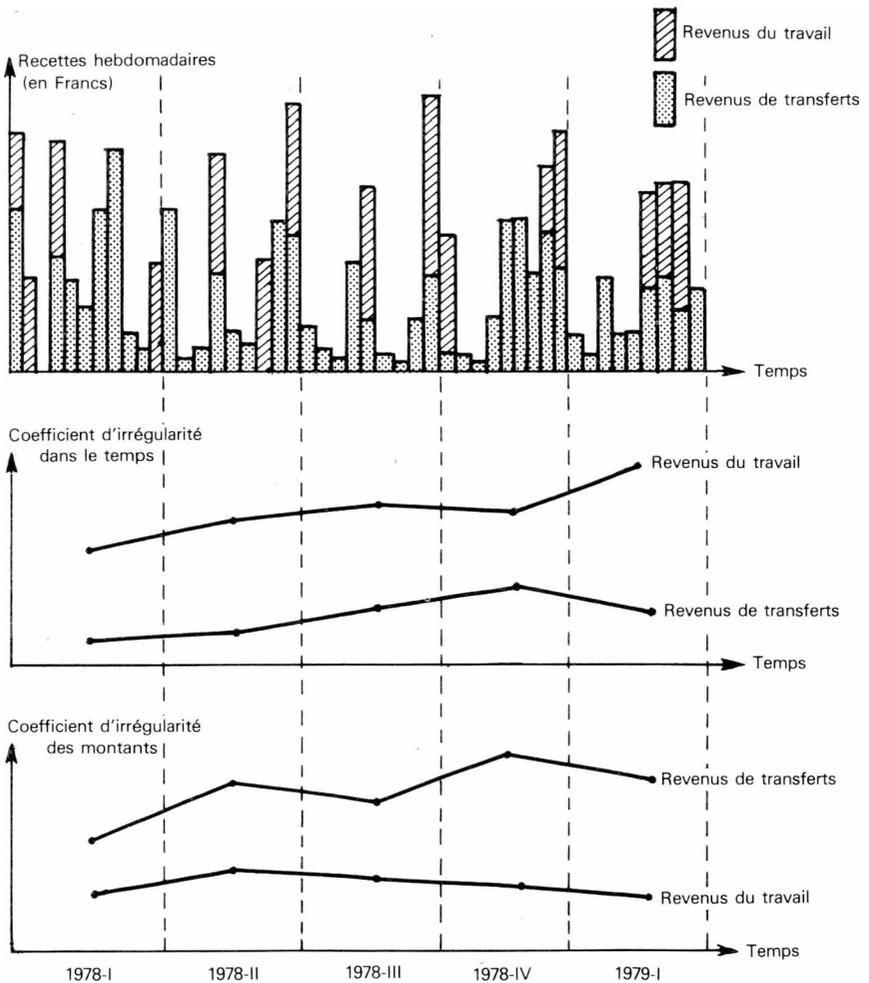
Dans les faits, il ne semble guère envisageable d'enregistrer recettes et dépenses au jour le jour; en revanche, il faudrait absolument arriver à la tenue, avec l'aide de militants sans doute, d'une *comptabilité hebdomadaire sommaire*, car si on se contente de relevés mensuels, l'essentiel de l'irrégularité risque de se trouver masqué. Du côté des recettes, on peut songer à faire appel à la déclaration

---

(1) Pour pouvoir faire l'objet de comparaisons, les coefficients de variation doivent être calculés sur la base d'observations présentant la même périodicité; des difficultés surgiront donc sans doute du fait des différences de rythme de paie (tous les jours, par semaine, par quinzaine, ou au mois).

de tierces personnes, les organismes verseurs de prestations par exemple, comme cela a été fait récemment de façon élégante par des membres d'A.T.D., qui ont ainsi pu collecter pour diverses familles les montants hebdomadaires versés par ces organismes, et ceci, sans que lesdits organismes puissent connaître de façon individualisée le total des transferts reçus par chaque famille. Ce type de calcul de l'irrégularité des revenus, grâce à un coefficient de variation, est valable pour l'irrégularité des montants de recettes comme pour l'irrégularité des dates de perception; en pratique, on ne calculera de coefficient d'irrégularité dans le temps que pour les éléments de revenu présentant un certain caractère répétitif.

Afin d'apprécier l'évolution de l'efficacité, ces mesures prises pour donner plus de régularité aux prestations sociales, on pourrait calculer, année par année, les deux coefficients de régularité (des montants et dans le temps), comme le suggère l'exemple fictif ci-dessous.



On pourrait imaginer un *indicateur synthétique de l'irrégularité*, combinant, pour chaque type de ressources, comme pour leur somme, l'information relative à l'espacement des recettes et celle touchant à la variabilité de leur montant; en effet, une régularité dans le temps peut être compensée par une irrégularité des sommes perçues, et vice versa; on pourrait donc songer à calculer, par exemple, le coefficient de variation des intervalles inter-recettes pondérés par l'ampleur relative de la somme perçue au terme de chaque intervalle.

Si on appelle  $n$  le nombre de recettes  $S_i$  (avec  $i$  variant de 1 à  $n$ ) perçues aux dates  $t_i$  au cours de la période étudiée ( $t_1, t_n$ ) et si on appelle  $e_i$  l'intervalle ( $t_{i+1} - t_i$ ) et  $s_i$  l'ampleur relative de la somme  $S_i$ , on peut écrire

$$s_i = \frac{S_i}{\sum_{i=1}^n S_i}, \quad \bar{e} = \sum_{i=1}^{n-1} e_i,$$

d'où le coefficient de variation cherché

$$C_{\text{IRR}} = \frac{\left[ 1/(n-1) \sum_{i=1}^{n-1} s_{i+1} (e_i - \bar{e})^2 \right]^{1/2}}{1/(n-1) \sum_{i=1}^{n-1} e_i}.$$

Un coefficient symétrique de celui-ci pourrait être calculé (coefficient de variation des montants reçus, pondérés par les intervalles de temps); mais tous deux présentent l'inconvénient de prendre la valeur 0, quelle que soit l'irrégularité des montants dès lors que les versements sont faits à dates fixes (cas du premier coefficient), ou quelle que soit l'irrégularité des dates lorsque les montants sont constants (cas du second coefficient).

Aussi, bien que cet inconvénient soit le plus souvent théorique car les deux types d'irrégularité vont le plus souvent de pair en Quart-Monde (ex. : passage d'un salaire à la journée à un salaire hebdomadaire, bimensuel ou mensuel), il vaut mieux prendre comme indicateur synthétique d'irrégularité la simple somme des deux coefficients élémentaires (1).

(1) Lorsqu'on voudra calculer l'irrégularité des recettes, non plus pour un élément de revenu mais pour l'ensemble du revenu d'un ménage, la compensation entre recettes de sources différentes interdit l'addition pure et simple des coefficients de variation calculés par élément : il faudra refaire le calcul sur la base des recettes totales par unité de temps; en revanche, pour calculer le coefficient de variation des recettes pour un groupe de familles, l'absence de mise en commun des ressources permettra de faire simplement la moyenne arithmétique des coefficients propres à chaque ménage.

Notons en outre que, pour bien faire, il faudrait travailler sur les *valeurs réelles des recettes* afin de ne pas attribuer à l'irrégularité les écarts à la moyenne que provoquerait l'indexation de ces ressources ; mais cette opération de déflatage serait délicate car elle exigerait la connaissance d'un indice de prix propre au Quart-Monde, dont la construction nécessiterait à la fois la détermination d'une structure de budget-type et le repérage régulier des prix tels qu'ils sont effectivement pratiqués dans les points de vente où les pauvres effectuent leurs achats ; en fait, ce raffinement de calcul ne nous paraît pas indispensable, tant qu'on s'en tient à un calcul d'irrégularité sur des périodes infra-annuelles car les écarts de recettes dus au glissement des prix sont sans doute moins source d'incertitude quant au résultat que les aléas affectant la collecte de l'information brute (montants approximatifs, rattachement à une période élémentaire différente de la période de perception effective).

En revanche, une importante correction semble devoir être apportée au mode de calcul des coefficients d'irrégularité et d'incertitude, tels qu'ils ont été présentés ci-dessus, puisque nous n'avons pris en compte jusqu'ici que les flux de ressources, sans *tenir compte de l'existence d'un patrimoine éventuel* qui, même d'ampleur très modeste, réduirait l'incertitude et permettrait de parer aux conséquences les plus graves de l'irrégularité.

S'agissant des coefficients d'irrégularité, cette correction ne nous semble toutefois pas s'imposer car le patrimoine ne change rien à l'irrégularité des ressources, même s'il peut atténuer les conséquences gênantes de celle-ci.

En revanche, le coefficient d'incertitude doit prendre en compte le patrimoine, dont l'estimation est délicate [2], même si les sommes en cause sont modestes ; en effet, compte tenu de la faiblesse des dépenses quotidiennes en Quart-Monde, la sur-estimation par exemple de la valeur effective de liquidation du petit patrimoine mobilier risque de fausser largement le coefficient d'incertitude, soudain très réduit. Mais ne faut-il pas en outre déduire du patrimoine calculé l'ensemble des biens qui, jugés absolument indispensables, ne seront pas vendus par la famille en difficulté ? La liste de ces éléments doit-elle être établie en s'inspirant d'une définition légale (ce qui échappe par exemple à une saisie-exécution) ou ne doit-on pas plutôt, comme nous allons le suggérer, prendre en considération les conditions concrètes de chaque famille ? Ainsi ce serait priver de son indispensable instrument de travail le ramasseur de ferraille que de vendre, à un prix d'ailleurs dérisoire par rapport à sa valeur d'usage, cette vieille guimbarde qui vaut à sa famille d'être statistiquement repérée comme propriétaire d'une automobile.

Une fois la valeur du patrimoine liquidable déterminée, il suffirait de décaler vers le haut, d'un montant équivalent, la courbe des réserves financières du ménage pour recalculer aisément, pour chaque seuil, le coefficient d'incertitude.

Depuis quelques années, des tentatives de mesure de l'irrégularité des revenus en Quart-Monde ont été faites par des militants d'A.T.D., certains résultats très suggestifs ayant été présentés récemment par L. Join-Lambert [10] ; à notre sens, il faudrait essayer de mesurer également l'incertitude des revenus puisque

ce phénomène est reconnu comme un des plus déterminants des comportements des pauvres : pour ce faire, il serait nécessaire de convaincre plusieurs familles déshéritées de tenir, avec l'aide de militants, une comptabilité hebdomadaire sommaire, puisque, sans cette information brute, aucune analyse diachronique n'est possible.

#### 4. Les conséquences, pour les pauvres, de l'irrégularité et de l'incertitude de leurs revenus

Que l'on consulte les rapports d'observation participante de ceux qui vivent avec le sous-prolétariat ou qu'on lise les quelques autobiographies écrites par des personnes originaires du Quart-Monde, il est frappant de constater combien le revenu (avec son faible montant, son irrégularité, son incertitude) est une cause majeure d'insécurité : quand on ne sait pas comment on fera pour manger ou dormir ce soir, et que cela se répète tous les jours, tous les aspects de la vie en sont durablement marqués.

Wolfgang Amadeus Mozart n'écrivait-il pas, en 1788, à un ami auquel il demandait à nouveau un prêt de quelques thalers : « Quand on n'a rien devant soi, on ne peut mettre sa vie en ordre. » ? Et la correspondance de Franz Schubert recèle d'ailleurs des remarques tout à fait analogues.

Sans détailler ici les conséquences qui découlent de la combinaison de la faiblesse des revenus et de leur degré élevé d'irrégularité et d'incertitude, on peut avancer simplement l'idée que *c'est la capacité même d'effectuer des calculs économiques* (permettant de tirer le meilleur parti des ressources dont on dispose) qui s'en trouve altérée ; ainsi, si l'épargne n'existe pas en Quart-Monde, c'est bien sûr parce que les revenus, très insuffisants par rapport aux besoins élémentaires, sont intégralement consommés, mais c'est aussi parce que l'acte d'épargner est devenu *mentalement inconcevable* pour des familles dont *l'horizon économique* (c'est-à-dire la période de temps sur laquelle on fait des calculs économiques) n'a jamais pu dépasser quelques jours <sup>(1)</sup>. Et ceci a des conséquences essentielles ;

---

(1) Nous insistons ici sur le fait que l'acte d'épargner est non seulement économiquement impossible mais aussi mentalement inconcevable en Quart-Monde, faute d'une vision claire du déroulement du temps et à cause d'échecs répétés. Deux explications complémentaires ont été suggérées lors des Journées d'Économie sociale, la première complétant nos hypothèses sur l'impossibilité mentale d'épargner, la seconde soulignant l'impossibilité institutionnelle d'épargner.

Ainsi, M. D'TRIBARNE a-t-il avancé l'idée, fort éclairante, de l'absence, en Quart-Monde, de lien entre l'effort et la récompense ou entre la faute et la sanction, ce qui permet de mieux comprendre l'impossibilité d'épargner : alors que l'instituteur ne sanctionne pas un enfant en fonction de son humeur mais en fonction de l'acte objectif commis par celui-ci, ce qui permet le développement de l'esprit de prévoyance, il n'en va pas de même en Quart-Monde : l'enfant y reçoit des coups sans que cela soit lié au fait qu'il a ou non mal agi ; c'est plutôt le contexte familial, souvent très tendu, qui explique ces coups ; dans ces conditions, l'enfant du Quart-Monde n'arrivera pas à comprendre et à intégrer le lien qui peut exister entre effort et récompense.

De son côté, M. WORMS a montré le rôle du fonctionnement bureaucratique du système d'aide sociale, sur l'absence d'épargne des pauvres ; en effet, le système d'assistance exige de ceux qui veulent percevoir des subsides, qu'ils n'aient pas de ressources ; de ce fait, il est inévitable que ce soient souvent les allocations familiales, gros versements relativement, qui servent à acheter (à crédit bien sûr) la télévision en couleurs.

ainsi, un certain nombre d'économistes (et c'est le cas, en France, de Lionel Stoleru, qui s'inspire des expériences menées aux États-Unis pour lutter contre la pauvreté) estiment que, la pauvreté étant avant tout une question d'insuffisance de revenus, il suffirait de garantir à chacun un minimum de ressources pour que, d'une part, les besoins de consommation soient satisfaits au mieux, et pour que, d'autre part, les pauvres épargnent pour constituer des réserves disponibles en cas de difficultés, et fassent en outre cet investissement que représente la scolarité prolongée de leurs enfants. A cette vue simpliste des choses, il faut opposer la réalité de la condition sous-prolétarienne qui, vécue de génération en génération, fait que ceux qui sont immergés depuis l'enfance dans un type de vie qui les empêche de sortir de l'immédiateté (comme le montre bien P. Vercauteren [21]), ne peuvent avoir la vision d'un avenir distinct du passé, comme du présent; or cette vision est indispensable pour concevoir et pour réaliser un acte d'épargne et d'investissement.

Aussi, lorsque la théorie néo-classique postule la rationalité du consommateur, de l'épargnant et de l'investisseur, elle les suppose implicitement capables de maximiser, sur l'ensemble de leur cycle de vie, leur satisfaction (définie par une fonction représentant leurs préférences individuelles, y compris leur préférence pour le présent); avec de tels présupposés, on comprend que les néo-classiques soient tentés de qualifier d'irrationnels les comportements des pauvres; non seulement ces derniers ne saisissent pas les opportunités d'investissement (en éducation notamment) qui leur sont offertes, alors que le taux de rendement interne de ces investissements est très au-delà du coût du capital, mais ils consomment de façon contradictoire avec leur propre échelle de valeurs, sacrifiant par exemple, au rôti d'aujourd'hui, l'argent demain nécessaire à la bléline du nouveau-né.

En fait, la théorie des préférences révélées, qui part du postulat que les comportements sont rationnels et qu'à travers eux on peut expliciter les préférences qui les sous-tendent, permet de mieux comprendre les raisons des comportements des familles pauvres : si on estime que leurs apparentes erreurs de calcul économique sont trop grossières pour ne relever que d'une insuffisante connaissance de l'arithmétique, c'est bien sûr du côté de l'horizon économique qu'il faut logiquement chercher les raisons de ces comportements qui semblent anormaux; et, de fait, si on traduit économiquement le fait que les pauvres privilégient le présent, faute de concevoir un avenir différent du présent et du passé, si donc on utilise un *taux d'actualisation extrêmement élevé* (qui neutralise donc les recettes et les coûts attendus dans le futur, ainsi que les satisfactions résultant d'une consommation ultérieure), on retrouve les comportements observés chez les pauvres et on comprend l'absurdité des multiples projets d'inspiration friedmanienne, misant sur la possibilité pour les pauvres d'épargner et d'investir (en capital humain notamment) dès lors qu'on leur aura distribué un supplément de ressources.

Si on a compris la brièveté de l'horizon économique des pauvres, on évitera ce type d'affectation des ressources publiques consacrées à la lutte contre la pauvreté, l'échec d'une telle politique de redistribution risquant de rendre pour

longtemps les contribuables réticents au financement de dépenses n'améliorant pas le niveau d'éducation reçue par les pauvres, ces derniers consacrant leur surcroît de revenus à des dépenses de consommation jugées inutilement ostentatoires.

Si on désire permettre aux pauvres un accroissement de leur niveau de vie et de leur mobilité professionnelle et sociale, c'est donc d'abord à l'abaissement de leur taux d'actualisation implicite qu'il faut travailler, puisque sa valeur présente bloque tous les projets d'investissements individuels susceptibles d'accroître le niveau d'éducation et de formation professionnelle des adultes pauvres et de leurs enfants. Cette modification fondamentale d'un comportement séculaire ne peut être provoquée rapidement; si elle passe, comme nous le montrons ci-dessous, par une insertion véritable sur le marché du travail (1), elle nécessite aussi, pour réduire l'incertitude, une politique durable de transferts monétaires, dont on n'attendra pas en vain la transformation en investissements, mais une simple amélioration de l'adéquation entre ressources assurées (ce qui implique une certaine régularité) et besoins essentiels; sans méconnaître le rôle complémentaire qui peut être celui d'équipements et de services collectifs adaptés, on peut néanmoins attendre de ces transferts monétaires l'acquisition progressive de cette maîtrise du budget que les pauvres n'ont jamais connue et qui inhibait toute tentative de prévision; investir dans l'éducation de ses enfants deviendra alors non seulement physiquement possible, sans porter atteinte à la satisfaction des besoins essentiels (2), mais aussi et surtout mentalement concevable.

## II. LA COMPOSITION DU REVENU DES PROLÉTAIRES PAR TYPE DE RESSOURCES, LES SIGNIFICATIONS QUI Y SONT ATTACHÉES ET LEURS IMPLICATIONS POUR LES PAUVRES

Ici encore, notre ignorance est grande, s'agissant de la partie pauvre de la population française; certes, des études monographiques récentes, comme celle de Louis Join-Lambert [10] ou celle de Michèle Debonneuil [3], ont permis de

---

(1) Lors des Journées d'Économie sociale, M. BEAUSOLEIL a relevé la contradiction qui existe, à ses yeux, entre notre proposition de meilleure intégration des pauvres sur la marché du travail et notre insistance sur la nécessité d'augmenter les transferts (si possible réguliers) en faveur des pauvres; en effet, les expériences au Canada et aux États-Unis ont montré, comme l'a souligné le Directeur du Laboratoire sur la Répartition et la Sécurité du Revenu (Université du Québec à Montréal), que ces transferts constituent une forte désincitation au travail.

Il nous semble que cette contradiction, si elle est patente pour le cas des femmes chefs de familles ou pour certains jeunes adultes célibataires, est moins évidente pour les familles sous-prolétaires, du fait justement de la valorisation considérable que représente, dans son milieu et vis-à-vis de sa propre famille, l'obtention, par un homme sous-prolétaire, d'un statut de travailleur (et ceci, même si les tâches exercées ne sont guère reluisantes).

(2) Par besoins essentiels, le B.I.T. entend « le niveau de vie minimal qu'une collectivité devrait fixer pour ses membres les plus pauvres ». Concept très large (de l'alimentation à l'exercice des droits fondamentaux de l'homme, en passant par un emploi convenablement rémunéré et un environnement sain), la notion de besoins essentiels est relative dans le temps et dans l'espace. Il reste à la transcrire en termes opératoires dans un contexte donné, et à préciser l'apport de ce concept.

mettre en évidence la composition du revenu d'un certain nombre de familles pauvres; mais, en revanche, qu'il s'agisse de la distinction entre les revenus obtenus en contrepartie d'une participation à la production (revenus du capital et revenus du travail) et les revenus sans lien direct avec celle-ci (transferts), ou qu'il s'agisse du type d'activité (branche), ou qu'il s'agisse encore de la distinction entre revenus du travail dépendant (salaire) et ceux du travail indépendant, on ne s'interroge jamais sur les *significations différentes* qui s'attachent à chaque type de revenu, aussi bien dans l'esprit de leur titulaire qu'aux yeux de la société.

Or *l'origine* de chaque élément de revenu peut être, en elle-même (c'est-à-dire à égalité de montant, de régularité et de certitude de ce revenu) un facteur de valorisation de l'individu, et cette origine peut rejaillir en outre sur son comportement de dépense, comme nous le montrerons bientôt.

Notre ignorance, ici, porte donc moins sur la ventilation des revenus en fonction de leur origine que sur les significations qui s'y attachent; certes, il sera difficile de dissocier, face à une préférence marquée pour tel type de revenu, ce qui tiendra à des facteurs objectifs propres à l'emploi (conditions de travail notamment), de ce qui tiendra à l'idée que se fait la société de ce type d'emploi et de revenu; ainsi, dans le cas des branches d'activité, ceux qui travaillent dans l'électronique en tirent-ils un revenu plus valorisant que ceux qui travaillent dans les stations d'épuration (« l'hygiène », dit pudiquement l'I.N.S.E.E.) parce que l'électronique recouvre une technologie de pointe, à laquelle le public associe un certain prestige, ou tout simplement parce que, objectivement, il vaut mieux travailler dans l'électronique (encore que... si on perd son acuité visuelle à assembler des micro-éléments...) qu'au contact des déchets urbains?

En revanche, il semble qu'au niveau de la distinction revenus du travail/revenus de transferts, la différence de valorisation soit plus nette.

En tout cas, il est frappant de constater notre grande ignorance en matière de signification précise associée aux différents types de revenus; dans ce domaine comme dans d'autres, le découpage traditionnel des sciences sociales crée sans doute un *no man's land* dans lequel rares sont les approches pluridisciplinaires; si quelques psychiatres et quelques sociologues américains ont commencé à explorer la question des représentations que les diverses couches sociales se font de l'argent et si l'on dispose en France d'éléments sur ce sujet (mais qui souffrent d'un grand éparpillement dans de multiples articles), on ne peut dire, malgré la remarquable enquête effectuée il y a 2 ans par la Commission des Communautés Européennes sur la perception de la misère en Europe, que ce thème des significations de l'argent gagné, conservé et dépensé, préoccupe beaucoup les économistes, que la lecture de Baudrillard devrait pourtant stimuler; il est symptomatique, par exemple, de constater que dans un domaine qui est au cœur de la science économique, à savoir la délimitation de ce qu'il convient de qualifier de « revenus du travail », les économistes n'ont jamais eu recours à des critères du type perception (qu'est-ce que les gens considèrent comme revenus du travail?) mais seulement à des critères purement économiques (intensité du lien entre tel

élément de revenu et la contribution de l'individu à la production par exemple); ainsi, les économistes ne se sont-ils jamais demandé (et n'ont jamais cherché à mesurer) où commençaient et où finissaient les revenus du travail, en prenant pour référence, même au titre d'un critère de second rang, la façon dont ils sont considérés par les individus.

Il faut donc engager des recherches pour savoir si les allocations-chômage, les retraites anticipées, les pensions d'invalidité pour accident du travail, les indemnités versées en cas de maladie, etc. sont considérées (par les sous-prolétaires et par les différents groupes sociaux, car il paraît difficile d'exclure *a priori* l'idée d'une interdépendance des jugements de valeurs portés par chaque groupe social) comme des revenus du travail, ou s'ils sont assimilés (non pas dans la législation mais dans l'esprit des gens) à des revenus de transfert ou d'assistance; en particulier, ce type de revenus est-il davantage ressenti comme un droit, un substitut immédiat et automatique au salaire, ou comme une forme supplémentaire d'aide, dont le versement est subordonné à tant de conditions qu'elle apparaît plutôt comme une manne aléatoire, pouvant toujours être remise en question sans raison apparente, un peu suivant le bon vouloir des employés des caisses?

En dynamique, on pourrait se demander aussi dans quelle mesure l'extension actuelle du chômage et le fait qu'il touche, à des degrés divers, toutes les catégories de la population, ne modifient pas progressivement les mentalités (la banalisation agissant dans le sens de la dédramatisation, de la déculpabilisation individuelle, avec un rejet de responsabilité sur « le système » ou sur autrui).

En ce qui concerne plus particulièrement le Quart-Monde, quelle hypothèse de comportement faut-il faire? Y copie-t-on, avec retard, les valeurs dominantes de la société? Y adopte-t-on, en les déformant à sa manière, les significations qu'attache la classe ouvrière aux différents types de revenus? Ou, excluant tout rattachement à une autre classe, faut-il suivre ceux qui parlent d'une culture de la pauvreté, culture *sui generis* qui n'exclut pas pour autant certains emprunts à d'autres sous-cultures?

Pour l'instant, nous adopterons comme hypothèse de travail l'idée selon laquelle toute société porte, à un moment donné, un jugement collectif sur chaque type de revenus, et que cela marque en retour les membres de cette société, en les orientant notamment vers la recherche de revenus considérés comme plus valorisants que les autres; on constate même qu'il existe une sorte de compensation entre la quantité et la qualité, de nombreux individus semblent chercher à compenser par des montants importants le fait que le type de revenus qu'ils se procurent est peu valorisé; ainsi en va-t-il des *revenus tirés de la prostitution* (qui, bien que représentant des sommes coquettes, sont totalement ignorés par les statisticiens et les économistes); indiscutablement, la réprobation morale déteint sur ces revenus, et les prostituées disent volontiers : « Cet argent, on le claque, on le flambe malgré notre désir d'accumuler de quoi quitter le trottoir; cet argent nous brûle les doigts. » Elles démentent ainsi l'adage populaire qui veut que l'argent n'ait pas d'odeur : cesse-t-il d'en avoir pour celui qui sait d'où

il vient, même si son entourage l'ignore? Dès lors, les précautions prises par celles qui ne veulent pas que leur quartier connaisse l'origine de leurs revenus, ne suffisent pas à légitimer totalement à leurs yeux cet argent, dont il est pourtant bien possible qu'elles aient, notamment si elles ont un enfant, un besoin urgent et considéré comme honorable par la société. A titre d'autre illustration, on pourrait prendre également le cas *des revenus du vol* : les criminologues constatent là aussi habituellement qu'un même individu fait un usage différent de l'argent, suivant qu'il provient de son travail ou du vol (comportement souvent ostentatoire dans ce dernier cas, ce qui risque d'attirer alors l'attention de la police).

*D'où notre hypothèse centrale* : parmi les revenus que perçoivent ou que pourraient toucher les sous-prolétaires, n'y en a-t-il pas qui soient plus valorisants que d'autres, à égalité de montant, de régularité et de certitude? Parce que la société les considère mieux, les revenus du travail, en particulier, ne sont-ils pas plus valorisants, et préférables à ce titre aux revenus de transfert, du type assistance (déjà fort critiquables pour d'autres raisons : conditions d'obtention, conséquences quant à l'apparition d'une mentalité d'assisté, etc.).

On peut bien sûr s'interroger sur les *causes* de la valorisation différente des diverses sources de revenus.

S'agissant d'abord des *revenus du travail*, qui bénéficient de nos jours d'une indiscutable légitimité sociale, on peut avancer l'idée que ces revenus sont valorisés par la société à la fois parce qu'étant le lot de l'immense majorité des citoyens, ils sont considérés comme « normaux », et parce qu'ils constituent la reconnaissance par la société (ou plutôt par son support économique, le marché dans le système libéral) de l'utilité de la contribution de l'individu à l'œuvre collective; compte tenu de la place centrale du travail dans notre société, il n'est pas étonnant que les revenus du travail aient une image de marque privilégiée, à condition toutefois qu'ils ne soient pas dans la catégorie où le revenu, à l'image de l'emploi, est petit, irrégulier et incertain, faisant croire que la société n'a guère besoin de ce type de travail. Sous cet angle, il est de la plus haute importance de souligner aux yeux de l'opinion publique le rôle irremplaçable joué, dans notre système économique, par les sous-prolétaires (qui, malgré une certaine instabilité au travail, sont loin de passer tout leur temps en inactivité). L'actuelle campagne menée par le gouvernement pour revaloriser le travail manuel ne peut que rehausser le prestige attaché aux revenus tirés des activités dont personne ne veut se charger; la volonté commune des partenaires sociaux de relever plus sensiblement les bas salaires va dans le même sens : la société peut-être mue aussi par un désir de justice accrue, reconnaît enfin (quand personne ne veut plus y travailler!) la valeur marchande du travail de ceux qui acceptent les tâches les plus pénibles et les plus repoussantes.

De leur côté, *les revenus du capital* voient leur légitimité contestée sous les coups répétés de l'idéologie marxiste; si la propriété c'est le vol, comme le disait Proudhon, et si, comme l'a pensé Marx, le profit découle de l'appropriation par le capitaliste d'une plus-value acquise grâce à l'effort du travailleur contraint de vendre sa force de travail à bas prix, alors les titulaires de profits ne peuvent plus s'en glorifier trop ostensiblement; aux yeux de toute une partie au moins de la société, ils sont mal considérés.

En ce qui concerne *les revenus de transferts*, il faut partir du constat d'un déséquilibre : ils sont reçus par des personnes n'offrant dans l'immédiat aucune contrepartie visible, alors que les revenus du capital et du travail naissent à l'occasion d'un échange, équilibré et concret, entre une offre et une demande de facteurs de production ; du moins est-ce ainsi que ces opérations sont souvent ressenties ; alors, déjà déconsidérés aux yeux des bénéficiaires eux-mêmes par les conditions souvent humiliantes de leur obtention (test de ressources, enquêtes, formulaires à remplir, pièces justificatives à fournir), ces transferts sont encore davantage discrédités lorsque, alertée par des journaux complaisants, l'opinion publique est invitée à juger sévèrement les « parasites qui, chômeurs professionnels, profitent indûment de l'État-Providence, aux frais des contribuables » ; rien d'étonnant, alors, que les transferts soient mal considérés par tous, y compris par les bénéficiaires culpabilisés, puisqu'avant de montrer du doigt les « fainéants et les bons à rien », on ne s'est pas demandé comment ils en sont arrivés là.

Bien sûr, il faudrait affiner l'analyse en distinguant les divers types de transferts, car il en est qui ont bonne réputation en général (les allocations familiales par exemple), ce qui ne met d'ailleurs pas le Quart-Monde à l'abri des insinuations du type : « ils ne font des enfants que pour avoir les allocations ».

On peut avoir l'impression qu'à ce niveau il y a conflit entre le désir de voir se combler l'écart entre les plus défavorisés et le reste du pays, et le désir de distribuer aux pauvres, dans le but de leur permettre un certain rattrapage financier, des prestations qui soient en outre valorisantes.

En effet, dès lors qu'on réserve aux plus miséreux un type de prestation spécialisée, cette source de revenu est dévalorisée ; *a contrario*, quand le champ couvert s'accroît, c'est-à-dire quand on augmente le nombre de personnes concernées (et c'est le cas des allocations familiales, versées actuellement à toutes les familles, sans plafond de ressources), la prestation, en se banalisant, perd toute connotation défavorable. Cette remarque devrait conduire à préférer des solutions consistant à verser à tous les ménages sans discrimination un montant minimal de ressources, quitte à ce que cet élément de revenu soit imposable (système qualifié de dividendes sociaux).

Si on veut avantager sensiblement les plus défavorisés, compte tenu du fait que moins on est pauvre, mieux on sait tirer parti d'un montant donné d'aide, il faudra que, à côté des importantes mesures complémentaires (en matière notamment d'éducation, de logement et de santé), le minimum de ressources garanti à chaque famille soit substantiel, mais très largement repris par le jeu de l'impôt sur le revenu pour les non-pauvres.

Lorsque les économistes discutent des mérites comparés des divers systèmes de redistribution des revenus (allocations spécialisées, impôt négatif et ses variantes, dividendes sociaux), ils se prononcent en fonction de critères excluant totalement les phénomènes de signification ; nous venons de voir qu'il serait possible d'en tenir compte aussi.

Il resterait bien des choses à dire à propos de la façon dont les transferts sont ressentis par leurs bénéficiaires, et à propos des comportements qui en

découlent. Ainsi, si la mise en invalidité d'un homme sous-prolétaire gravement malade apparaît, soit à lui-même comme le signe qu'il est un « homme fini », soit à la famille et aux voisins comme le signe qu'il est fainéant et qu'il ne peut plus nourrir ses enfants, il refusera obstinément des mois durant ce revenu non négligeable garant d'une sécurité financière pourtant indispensable.

A propos des allocations familiales, certains ont observé que, dans certaines familles sous-prolétaires, ces sommes étaient mises de côté, notamment pour les vacances. Une étude du C.R.E.D.O.C. [19] menée il y a quelques années parmi des familles de condition modeste, aboutissait en revanche à la conclusion qu'il n'y avait guère de cloisonnement entre les divers types de ressources chez les familles observées. Qu'en est-il en fait? D'autre part, les allocations familiales ne servent-elles pas de base, en tant que ressources assez stables, aux projets d'achats et aux achats à crédit?

Il faudrait d'ailleurs se demander, pour les revenus du travail comme pour les revenus de transferts (type allocations familiales) s'ils sont ressentis de la même manière par *l'homme et la femme* du Quart-Monde. Ne peut-on même se demander si le renforcement annoncé des allocations familiales (complément familial, élevé pour les ménages à ressources très faibles) ne va pas modifier un peu les rôles dans les foyers sous-prolétaires, la mère étant valorisée davantage par ces revenus dont le montant s'accroît (on voit ici la double possibilité de valorisation : par la quantité et/ou par le type de revenu), tandis que l'homme serait moins valorisé, à cause de la baisse de la part, dans le revenu du ménage, de ceux qu'il apporte.

Malgré tout, on en est beaucoup plus au stade des remarques décousues, des observations partielles et des hypothèses, qu'au stade des résultats (1). Il importe cependant d'y réfléchir, et ceci d'autant plus que la portée des considérations que nous venons de développer peut être très grande, comme nous allons essayer de le montrer maintenant.

## CONCLUSION

Les économistes et les sociologues qui ont prétendu apporter des solutions à la pauvreté à partir d'une définition du pauvre en fonction du seul montant de son revenu familial par tête ont, très logiquement, préconisé une thérapeutique visant l'accroissement du seul niveau de revenu des familles les plus déshéritées.

---

(1) Nous sommes gré à M. RIONDET de nous avoir communiqué l'observation suivante, fort intéressante; elle relate une sorte de réponse collective à l'irrégularité des revenus face à un problème important : l'acquisition d'un logement.

Il s'agissait de savoir si, malgré l'incertitude et l'irrégularité de leurs ressources (vente de journaux, cirage de souliers, récupération en tout genre), les habitants des Vecinda (bidonvilles) de Mexico, dont on peut observer par ailleurs qu'ils constituent de petits groupes fort solidaires, pouvaient accéder au logement. Et on a constaté l'existence d'un procédé d'épargne basé sur le hasard : la Tenda : dans chaque Vecinda, chaque famille a un numéro qui sert pour le tirage au sort, chaque semaine ou chaque mois, du bénéficiaire de la caisse, qui est alimentée par le versement régulier, par chaque famille, d'une petite somme identique pour tous; le numéro sortant n'est pas remis dans le circuit, mais la famille qui touche le pactole continuera à verser son dû hebdomadaire ou mensuel; avec ce procédé, alors que l'épargne individuelle se révèle impossible, chaque famille sait qu'elle pourra disposer, à un moment de l'année, d'une somme importante pour des achats exceptionnels (vêtements par exemple).

Ainsi, en France, Lionel Stoleru par exemple n'évoque même pas l'idée de l'importance possible de la signification des revenus; et d'ailleurs les critiques qui ont été adressées à son projet ne portent jamais, à notre connaissance, sur cet aspect des choses, malgré son importance.

Aux États-Unis, les sociologues Lee Rainwater [14] ou J. Huber et W. H. Form [9] semblent n'attacher d'importance qu'à la quantité de monnaie dont dispose le pauvre, quelle qu'en soit la source. Ces derniers enquêtent pour savoir à quelles causes pauvres et non-pauvres attribuent pauvreté et richesse, mais aucune de leurs questions ne permet de répondre à l'une des questions que nous nous posons ici.

Cette lacune (involontaire peut-être d'ailleurs) est lourde de conséquences car elle signifie que les projets de lutte contre la pauvreté, qui s'appuient sur de telles théories tronquées, risquent fort d'être inefficaces malgré leur coût élevé, d'où le risque (*subi* par les plus déshérités, qui n'y peuvent mais, car on ne les consulte pas) de voir les contribuables réclamer l'arrêt d'une politique qui leur semblerait ne conduire qu'à des gaspillages sans amélioration effective de la condition prolétarienne.

En revanche, si on accepte de prêter attention aux significations de l'argent suivant son origine notamment, c'est à une toute autre politique qu'on est conduit.

Il s'agira alors de donner la priorité aux revenus les plus valorisants, et notamment aux revenus du travail (si les recherches entreprises confirment son caractère valorisant, en en déterminant les conditions éventuelles).

Ayant compris qu'en étant exclus par le non-travail, les sous-prolétaires sont non seulement privés d'emploi et ne peuvent bénéficier d'un certain montant de revenu, mais qu'ils sont aussi exclus des revenus valorisants, on tâchera d'inverser radicalement la situation *en faisant de la possibilité d'insertion à part entière dans le monde du travail la priorité des priorités*, rejoignant par là les arguments en faveur du travail comme moyen d'échapper à l'exclusion sociale : le travail comme dure et fortifiante école, lieu d'apprentissage des solidarités, source de statut, signe pour les enfants, moyen de structurer l'existence (ce qui conditionne en particulier la régularité de la scolarité des enfants, façon d'éviter que l'on retire les enfants), atténuation de la dépendance vis-à-vis des institutions d'assistance, etc.

Certaines personnes, faute sans doute d'avoir côtoyé le Quart-Monde, imaginent qu'en ne travaillant pas de façon régulière les pauvres sont les prophètes de cette société de loisir où le temps de travail sera réduit au minimum; elles en concluent qu'il faut refuser cet asservissement que constituerait, pour les pauvres, leur passage à 40 heures hebdomadaires; notre recherche nous conduit loin de ces rêves : même sans adhérer à l'idéologie qui fait du travail une valeur en soi, on peut estimer que, de nos jours, favoriser l'insertion des pauvres dans le monde du travail est une des seules manières de leur assurer à la fois l'existence, la régularité et davantage de certitude quant à leurs revenus; cela modifiera l'horizon économique des parents et celui des enfants, leur

donnant davantage de chances de saisir les opportunités qui s'offriront par la suite; en outre, les revenus ainsi perçus seront bien plus valorisants que les transferts qui sont actuellement leur lot et qui sont souvent incertains et irréguliers.

Mais cette insertion des pauvres dans le monde du travail ne pourra se faire véritablement que si on leur offre autre chose que les places et les travaux dont personne ne veut en raison de leur pénibilité ou de leur caractère salissant ou dégradant : tous les revenus du travail ne sont pas également valorisants. Par conséquent, comme les économistes radicaux américains l'ont souligné depuis longtemps, la lutte contre la pauvreté doit mettre au premier rang de ses objectifs le décloisonnement du *marché du travail*, puisque sa *segmentation actuelle* confine les pauvres sur le marché secondaire, où les conditions de travail et de rémunération, ainsi que la stabilité de l'emploi, sont très inférieures à celles qui caractérisent le marché primaire (ce qui illustre la non-similitude des intérêts d'une certaine aristocratie ouvrière très syndiquée et des intérêts des travailleurs du Quart-Monde).

Enfin, si nous émettons des réserves quant aux revenus de transferts à cause de la moindre valorisation qu'ils véhiculent, nous ne doutons pas pour autant de leur caractère indispensable, au moins transitoirement; dans ce domaine, des efforts importants restent à faire de la part des organismes distributeurs d'aides et d'allocations diverses; on peut notamment chercher à favoriser la régularité et le degré de certitude de ces transferts, en évitant en particulier de les faire apparaître aux yeux des pauvres comme des aubaines, dont l'obtention ou la suppression dépendrait uniquement du bon vouloir de tel ou tel fonctionnaire, et en avertissant suffisamment à l'avance les familles de la prochaine suppression de telle allocation, afin qu'elles ne soient pas prises au dépourvu. Mais, bien sûr, comme l'a bien montré une enquête récente sur l'Office social d'Esch-sur-Alzette [8], il n'est pas facile de concilier ces soucis d'automatisme et de régularité de secours avec le souci de ne pas laisser se constituer une clientèle d'habités assistés à vie parce que se considérant comme tels.

\* \* \*

Gardons-nous de l'angélisme : les bonnes intentions, outre qu'elles coïncident souvent avec des intérêts plus difficiles à mettre en avant, ne suffisent pas à fonder une politique sociale valable : l'analyse reste indispensable. Par ailleurs il restera toujours à faire le partage, assez arbitraire, entre les parasites déviants volontaires, qui refusent de travailler et s'accommodent des maigres ressources qu'ils quémandent ici et là, et ceux qui, malgré leurs efforts sans cesse répétés et sans cesse découragés, s'épuisent à maîtriser un budget en vérité impossible à boucler et à gérer; et si le *contrôle social* s'exerce moins pour l'ouverture des droits à prestations, gageons que, loin de disparaître, il ira se cacher ailleurs, de façon sans doute plus subtile, et les travailleurs sociaux seront encore davantage pris au piège de la dualité des objectifs que leur assigne, hypocritement, la société.

Autrement dit, quelle que soit la politique économique et sociale menée vis-à-vis des pauvres, les dangers de détournement de cette politique subsisteront toujours, et notamment au profit des presque-pauvres et de ceux qui s'occupent de la lutte contre la pauvreté, ce qui étaye la thèse de la fonctionnalité de pauvreté<sup>(1)</sup>. Nous n'y voyons aucune raison de renoncer pour autant à une analyse scientifique des réalités vécues en Quart-Monde, en évitant les amalgames; ce nous paraît, et c'est le sens du nom du Mouvement A.T.D. Science et Service, la contribution que les chercheurs peuvent apporter, avec l'aide de ceux qui vivent aux côtés du Quart-Monde, à cette longue lutte pour la dignité qui est la quête de ce peuple de l'ombre et de la misère. L'analyse doit en particulier permettre de procéder à ces *évaluations de l'efficacité* des mesures qu'on dit prendre en faveur des pauvres, qui constituent la base possible à partir de laquelle le Quart-Monde pourra progressivement prendre conscience à la fois de ce qui est réellement fait pour lui, de ce qu'il est et de ce qu'il veut devenir.

Mais tout cela suppose une écoute permanente des plus déshérités, une confrontation des analyses proposées avec ce qu'ils vivent, et cela n'est pas aisé pour des chercheurs à la pratique sociale insuffisante : là est l'appel à la critique constructive.

## BIBLIOGRAPHIE

- [1] AIDE A TOUTE DÉTRESSE (A.T.D.), *Livre Blanc : le sous-prolétariat de France*, Éditions Science et Service, Pierrelaye, février 1977.
- [2] BABEAU (A.) et STRAUSS-KAHN (D.), *La richesse des Français*, P.U.F., 1977.
- [3] DEBONNEUIL (M.), Les familles pauvres d'une ville moyenne, *Économie et Statistique*, n° 105, novembre 1978.
- [4] DEMPT (B.) et PUCAR (E.), *Le B.A.S. de Nancy*, LA.S.A.R.E. (4), Université de Nancy-II, 1979.
- [5] GILLEN (P.), Les pauvres et la segmentation du marché du travail, *Thèse de 3<sup>e</sup> cycle*, LA.S.A.R.E. (2), Université de Nancy-II, en cours.
- [6] GORGE (F. de la), *La gaffe de Dieu*, Éditions Science et Service, 1979.
- [7] GREFFE (X.), *L'impôt des pauvres*, Dunod, Paris, 1978.
- [8] HANSEN (M. R.), HOFFMANN (J.) et SCHOEN (C.), *L'indigence au Luxembourg, vue à travers des cas de pauvreté traités par le Service social d'une grande commune du Grand-Duché de Luxembourg*, LA.S.A.R.E. (2), Université de Nancy-II, 1978.
- [9] HUBER (J.) et FORM (W. H.), *Income and Ideology*, The Free Press, 1973.
- [10] JOIN-LAMBERT (L.), *L'apport de la connaissance des bas revenus et des transferts à l'élimination de la pauvreté*, Exposé ronéoté, Pierrelaye, 1978.
- [11] LABBENS (J.), *Le Quart-Monde*, Éditions Science et Service, 1969.
- [12] LENOIR (R.), *Les exclus*, Le Seuil, 1974.
- [13] PEQUIGNOT (H.), La lutte contre la pauvreté, Étude du Conseil Économique et Social, *Journal Officiel*, 6 mars 1979.

---

(1) Dans le cadre du D.E.A. « Croissance et Développement », une recherche collective a été engagée en 1978 sur le thème de la fonctionnalité de la pauvreté, sous ses différents aspects. Fin 1979, deux rapports, respectivement dus à M. ARLOTTI et à M<sup>lles</sup> MILLE et VALENTIN, seront disponibles pour discussion. S'adresser à l'auteur de cet article.

(2) LA.S.A.R.E. : Laboratoire de Statistique Appliquée à la Recherche Économique.

- [14] RAINWATER (L.), *What Money Buys. Inequality and the Social Meaning of Income*, New York Basic Books, 1974.
- [15] RAY (J. C.), Les pauvres et l'argent, Thèse complémentaire, Université de Nancy-II, 1975; *Les pauvres face à la crise et l'inflation : le cas britannique en 1975*, Analyses de la S.E.D.E.I.S mai 1978.
- [16] RIFFAULT (H.) et RABIER (J. R.), *La perception de la misère en Europe*, C.E.E., 1977.
- [17] STEENWIJK (A. DE VOS VAN), La provocation sous-prolétarienne, 1972; *Il fera beau... le jour où le sous-prolétariat sera entendu*, Éditions Science et Service, 1977.
- [18] STOLERU (L.), *Vaincre la pauvreté dans les pays riches*, Flammarion, 1974.
- [19] TABARD (N.) et al., *Les conditions de vie des familles*, C.R.E.D.O.C. et U.N.C.A.F., 1967.
- [20] VAN GINNEKEN (W.), *L'impact des programmes de la Sécurité Sociale sur la pauvreté en Belgique, en Norvège et en Grande-Bretagne*, B.I.T., à paraître.
- [21] VERCAUTEREN (P.), *Les sous-prolétaires*, Éditions Vie Ouvrière, Bruxelles, 1970.